

Sans-papiers : Manuel Valls annonce 10 000 régularisations de plus en 2013

Selon lui, "16 600 personnes ont été régularisées au titre de la circulaire publiée en novembre 2012".

Manuel Valls a annoncé mardi que la France régulariserait 10 000 sans-papiers supplémentaires en 2013 par rapport à 2012. Une hausse qu'il qualifie de "conjoncturelle", liée à la circulaire publiée le 28 novembre 2012. Selon les chiffres qu'il a communiqués, "16 600 personnes ont été régularisées au titre de la circulaire", depuis décembre dernier. En 2012, près de 36 000 personnes avaient été régularisées.

Manuel Valls a également annoncé que 81% des personnes régularisées dans le cadre de ladite circulaire l'ont été pour motifs familiaux - majoritairement des parents d'enfants scolarisés. Le texte, qui posait de nouvelles conditions pour les familles, les jeunes majeurs et les salariés, n'avait, selon le ministre de l'Intérieur, "pas vocation à augmenter le nombre de régularisations".

François Hollande s'était d'ailleurs engagé, durant la campagne de 2012, à ne pas procéder à une "régularisation de masse" comme celles que l'on avait vues en 1981 (131 000 régularisations) et 1997 (80 000). Selon Manuel Valls, la hausse de 2013 serait "similaire à ce que d'autres circulaires avaient causé".